

le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC

<http://www.sglce-cgt.fr>

Avril 2007 - 1,50 €

Dans quelques jours aura lieu le premier tour des élections présidentielles.



Marc Norguez
secrétaire général

Un syndicaliste peut-il faire comme si cela n'existait pas ? Pour nous, ce n'est pas concevable. Pourtant, nous ne donnerons pas de consigne de vote. Pourquoi ? Parce que le rôle de la CGT est de rassembler les salariés autour de leurs intérêts, quels que soient leur opinion sur beaucoup de sujets et notamment la politique et que, quel que soit le résultat lors du second tour, l'action syndicale, les luttes auront besoin de force et d'unité. Tout ce qui peut diviser est donc à bannir.

Ces considérations ne nous empêchent pas de réfléchir et de débattre des enjeux et des programmes des candidats(es). Les salariés doivent voter - c'est la première affirmation - parce que c'est un droit et, comme tous les droits, il a été

conquis par des luttes obstinées, souvent au prix du sang ; parce que sur la planète, ce droit reste majoritairement à conquérir et enfin, et surtout, parce que voter est un acte politique bien plus que « civique » qui peut influencer fortement sur le cours des événements, de nos vies, de l'histoire.

Voter, ce n'est pas seulement remplir un devoir ou exprimer un sentiment réactif, c'est donner un point de vue dans un débat qui aura des conséquences importantes car la politique, les choix politiques, les votes régissent notre vie sociale et notamment, notre vie de salarié(e). Les lois qui protègent ou exposent les travailleurs au diktat patronal sur les salaires, les jours ou les heures travaillées sont votées par des parlementaires qui soutiennent un gouvernement formé par la présidence de la République. Ce ne sont pas les syndicats qui font les lois ; avec les salariés, ils les combattent, les subissent ou les accompagnent selon leur orientation.

La politique n'a pas perdu ni de sa force, ni de son rôle, face aux mastodontes financiers et industriels ou aux directives européennes. Ce sont celles et ceux qui roulent pour le libéralisme ou qui s'y résignent qui affirment que le pouvoir politique n'a plus de valeur et donc, que voter n'aurait plus grande importance ! C'est faux ! La démocratie et l'expression politique du peuple ont encore la

capacité de modifier la réalité. Il faut donc s'intéresser au débat politique, réfléchir à sa vie, au passé lointain et récent, aux grandes questions d'avenir.

La Confédération, dans un texte publié le 1er mars, nous y invite en affirmant la nécessité de ne pas laisser au monde des affaires le soin de s'occuper des affaires du monde.

Certains candidats sont disqualifiés pour parler du monde du travail. Le Pen-la haine est un milliardaire qui tente de masquer son programme ultra-libéral sous les flots de la xénophobie et de la démagogie grossière. Sarkozy est le candidat du MEDEF quoi qu'il en dise. Si on veut voter comme son patron et pour le patron, il faut voter pour lui. Bayrou tente de nous refaire le coup de la troisième force, celle du milieu : « ni pour, ni contre, bien au contraire... », sauf que sa formation dans tout le pays et au parlement est clairement identifiée à droite.

À gauche, le choix est vaste. À chacun(e) de se déterminer en toute liberté. Mais, quel que soit le résultat, la nécessité d'une organisation syndicale toujours plus forte dans les entreprises s'imposera une fois encore. C'est pourquoi participer au débat politique n'empêche pas, bien au contraire, de se syndiquer et de rejoindre la CGT.

N° 324

SOMMAIRE

2 Commission exécutive du 19 mars 2007

3 La presse délocalise

4/5 La CGT et les élections 2007

6 Consultation : paroles d'adhérents

7 Assemblée générale de la Surl

8 Brèves

« Manifestation du 1^{er} mai, Tous ensemble pour les salaires, nos revendications et nos droits »



Compte rendu de la commission exécutive du 19 mars 2007

Le rapport général s'est développé autour de 3 axes : l'actualité sociale, le renforcement et le revendicatif.

Relevé des discussions

La démonstration est faite que la puissance publique peut faire mieux que le privé quand on voit les succès technologiques acquis par la SNCF (TGV Est) ou Airbus. Pourtant, la privatisation d'EADS sensée permettre son développement se traduit aujourd'hui par des plans de licenciements massifs chez Airbus décidés en raison de la logique financière imposée par les actionnaires.

Mais pire encore, ses actionnaires comme Lagardère qui font des profits par ailleurs (230 millions) notamment sur la filière Livre n'entendent pas participer au soutien d'Airbus et se défilent quand il faut assumer leurs responsabilités. Toujours prompts à refiler les dettes à la collectivité, il en est tout autrement pour réclamer leur dû, comme la redevance Hachette aux NMPP bien que l'entreprise connaisse aussi un essoufflement financier.

Cette logique du profit à court terme a pour conséquence de créer des tensions sociales comme chez Citroën dont les salariés sont en lutte depuis 3 semaines ; notre syndicat leur a apporté son soutien et une solidarité financière.

Dans notre profession, la lutte menée par les camarades de JDC contre la liquidation est exemplaire ; notre appui est sans faille et notre syndicat est intervenu auprès des

élus locaux et de l'État pour la mise en place d'un comité de pilotage dans lequel Quebecor participe, sans parler des manifestations auxquelles les syndiqués participent en masse. La revendication est celle du redémarrage effectif de l'entreprise et du reclassement de tous les salariés.

Concernant le journal *La Croix*, les salariés du service expédition refusent l'externalisation du traitement des abonnés et se sont mis en grève jusqu'à suspension du projet. Une déclaration a été faite lors de la CE. D'un point de vue politique, cette tentative de sous-traitance est la lecture patronale de l'accord de 2004 que le SGLCE n'a pas signé : il démontre ainsi que les acquis se défendent bien plus dans les ateliers que dans les ministères.

Dans cette logique, *la Tribune* cède le traitement des abonnés. Cette volonté des patrons de mettre en place des structures distinctes entre les sièges éditoriaux, les imprimeries et le routage trouve un écho troublant dans certaines structures syndicales.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de voir les composantes du CILP refuser de travailler ensemble sur les fondamentaux comme par exemple la mise en place de stages syndicaux com-

muns ; aujourd'hui la commission éducation ne fonctionne qu'avec la volonté du SGLCE.

Pourtant, les besoins en matière de renforcement syndical sont énormes. Partout des actions sont en cours de réalisation. La section NMPP prend en charge le suivi d'Adrexo. A Exacompta où la CFDT a été créé par le patron pour contrer la section CGT. Où encore chez Panchro Grenelle où la section syndicale semble être l'objet de toutes « les attentions » du projet de réorganisation présenté par la direction.

Les attaques sont toujours les mêmes mais les résultats sont tangibles comme à Eurogravure où la section a remporté tous les postes de délégués.

À Galargues, le transfert s'est effectué dans de bonnes conditions pour les ouvriers ; les élections au Figaro ont démontré que les clivages pouvaient être dépassés.

Quant au projet *Bild* à la française, c'est une chance à saisir pour la profession.

L'ensemble de ces dossiers fera donc l'objet d'une attention particulière.

Organisation et renforcement

La Commission exécutive a examiné le bilan de notre état d'organisa-

tion 2006. Une nouvelle fois, il marque une baisse du nombre des adhérents du syndicat. Cette situation appelle à porter toute notre énergie et une part significative de nos moyens sur l'organisation et le renforcement de nos forces dans les entreprises. Afin d'impulser une meilleure prise en compte de ces questions vitales pour l'avenir de notre organisation, la commission retient la proposition d'organiser une assemblée des délégués et représentants syndicaux ainsi que des militants des collectifs syndicaux. Cette initiative s'inscrira dans le cadre de la campagne de renforcement de la CGT.

Mise en place des secteurs et collectifs

Dans le cadre de la mise en œuvre de nos décisions du XIV^e Congrès, la commission exécutive décide de réunir les militants des 3 secteurs professionnels (création graphique et sièges éditoriaux, fabrication et distribution) en assemblées afin de préparer leur mise en place effective avant notre congrès d'octobre prochain. Le printemps devra être mis à profit pour tenir ces assemblées. Un calendrier sera fixé dès le mois d'avril afin de réunir un maximum de participants.

Cyril ELBAZ



Déclaration de la commission exécutive

La Croix

Le SGLCE, réuni en Commission exécutive, apporte son soutien total aux salariés de la SICAVIC qui agissent pour le maintien de la charge de travail dans leur entreprise.

En voulant retirer les abonnés du quotidien *La Croix* de l'imprimerie, la direction du groupe BAYARD ne respecte pas les engagements pris lors des accords régionaux en 2004 et 2005, signés par le SPQN et dont les décisions sont valables pour l'ensemble des titres quotidiens.

***La Croix* ne peut - pas plus que le groupe AMAURY - prendre, dans les accords paritaires, ce qui les intéresse et rejeter ce qui les contraint.**

Notre syndicat exige donc le respect de ces accords et le maintien de la production de *La Croix* à la SICAVIC.

La Commission exécutive appelle l'ensemble des salariés de la profession à apporter son soutien et à se mobiliser.

Paris, le 19 mars 2007

Présents :

Ait Serhane, Bartel, Brignon, De Sousa, Doare P. et M., Durin, Elbaz, Ferbos, Ferignac, Fronty, Galluchot, Ghouini, Gral, Joseph, Jourdas, Le Bihan, Lesage, Lourdez, Maisonneuve, Marcuccilli, Meynard, Miquelstorena, M'Saoura, Norguez, Parisot, Ropert, Thomas Flores, Timera, Vendanger.

Excusés :

Akoun, Haimad, Hirsch, Maréchal, Raut, Renault

Président de séance :

Ali M'Saoura

Rapporteur :

Laurent Joseph

Coup de fil à ?

Les abonnés de la presse à Madagascar

Le Livre parisien publie ci-dessous la retranscription d'une communication téléphonique entre Bernard Parisot, délégué syndical CGT de Presse Informatique (PI) et le directeur des ressources humaines d'un des premiers groupes de presse en France à propos de la délocalisation du traitement des abonnements des publications de cet éditeur à Madagascar.

DRH : Je devais reprendre contact avec vous M. Parisot, après notre dernier entretien téléphonique.

Bernard Parisot : Je voudrais savoir où nous en sommes dans notre affaire, sachant que nous avons respecté « la trêve des confiseurs ».

DRH : J'ai pris contact avec M. D., responsable commercial PI.

BP : Savez-vous qu'il n'est plus dans la société depuis fin décembre ?

DRH : Ah bon ? Non, je n'étais pas au courant.

BP : Vous savez que nous avons été rachetés, et je pense que M. D. a démissionné ou a été débarqué en priorité. Je vous confirme que tous les nouveaux travaux qui concernent les chèques, les prélèvements, les courriers et les suspensions vont être traités à Madagascar. Cela ne fait qu'augmenter nos craintes. Je sais que M. L. (représentant syndical CGT) a croisé M. C. (le président du groupe) hier soir. Nous avons d'excellents contacts avec les délégués syndicaux CGT du groupe.

Nous savons que vous avez des soucis avec la mise en place d'un nouveau quotidien, et il serait dommage d'y ajouter des ennuis supplémentaires.

DRH : Oui, il ne faut pas qu'on ait des soucis en interne comme en externe. Les informations qui m'ont été données sont :

⇒ qu'aucun emploi titulaire CDI n'a été supprimé ;
 ⇒ qu'il y a eu des embauches sur Chantilly (dixit M. D.) ;

⇒ qu'il n'y a pas de call center à Madagascar ;

⇒ qu'il n'y a pas de valeur ajoutée sur toutes les tâches faites à Madagascar.

Les emplois de PI n'étaient pas remis en cause. Le transfert de l'activité sur Madagascar a-t-il un impact sur les emplois en France ? On nous a dit que les emplois en France ne seraient pas touchés. Les CDI ont augmenté en France, en 3 ans, sur Caucigny et Chantilly.

BP : C'est le discours qu'on nous tient et si on vous a dit cela par rapport aux CDI, il faut savoir qu'en 3 ans, 144 emplois ont disparu.

DRH : Chez nous aussi, il y a eu des départs, personne ne le conteste. Ce qu'il faut savoir, c'est si Madagascar a eu des conséquences en France. On nous a dit NON. Il y a des travaux que faisaient les intérimaires qui ont été transférés à Madagascar, mais pas d'impact sur les CDI. Les intérimaires qui étaient partis étaient au nombre de 2. Ce qui est important, c'est de bien assurer les CDI.

BP : Oui, bien évidemment, on se bat pour les CDI

mais les intérimaires, certains sont là depuis 6 ans... Ce ne sont pas des kleenex que l'on jette, ni du bétail ! Ce ne sont pas des intérimaires qui sont là depuis une semaine, mais depuis longtemps. Et, si on vous appelle, c'est que les gens qui travaillent pour l'éditeur, également présents depuis très longtemps, sont attachés à leurs clients. Par ailleurs, l'activité envoyée à Madagascar revient à PI et une collègue nous a dit que 70 % du traitement a été refait à Caucigny.

DRH : C'est un bon point pour vous finalement !

BP : À un moment donné, est-ce qu'on doit poursuivre cette délocalisation qui n'a pas de limite et pour laquelle il n'y a pas de transparence ?

DRH : Il faut comprendre que nous attendons une certaine prestation pour un certain coût. On ne se limite pas à cette appréciation. Si on est OK, on prend contact pour savoir s'il y a des conséquences sur les CDI. On nous dit que non puisque le nombre de CDI n'a pas baissé. Je trouve qu'on a été au-delà de notre rôle. Après, on ne peut pas se substituer à cette entreprise.

BP : M. C, votre président, avait pris des engagements. Nous avons été vendus à un patron indélicat : M. Larue qui nous a totalement pillés. On nous dit, comme on vous dit, qu'il n'y a pas de crainte à avoir pour les CDI, mais si l'activité continue de partir, qu'allons nous devenir et faire si nous arrivons à des licenciements ? L'éditeur y aura contribué.

J'aurais aimé que nous restions au sein du groupe plutôt que de travailler pour ce financier qui nous a pillés.

Nous ne nous limitons pas à contacter seulement l'éditeur, croyez bien que l'on s'adresse à d'autres clients. Vous avez fait une démarche intéressante puisque vous avez contacté la direction, mais il est évident qu'elle ne vous dira pas autre chose que ce qu'elle nous dit.

M. Larue a vendu à Team Partners Group dans une logique de délocalisation.

DRH : Votre direction nous a dit que ce choix était nécessaire pour pérenniser les emplois.

BP : Elle nous l'a également dit, et elle a ajouté qu'elle ne le ferait que pour la presse. Et pourtant, vous savez qu'on a un client qui s'appelle Canal +. Des tests ont déjà été faits. Nous vous mettons en garde car nous ne nous laisserons pas faire et égratignerons tous ceux qui auront contribué à notre perte.

DRH : Vous savez bien qu'on ne résout pas les problèmes en évoquant les clients.

BP : C'est bien pour cela que nous sommes restés pondérés.

Les salariés respectent les clients de Presse Informatique et y sont très attachés.

Le but est bien de conserver la qualité avec les salariés à Caucigny. Nous, nous jouons la transparence. Pas comme cette direction qui vous raconte des bobards. Le meilleur exemple, votre interlocuteur, M. D., n'est plus là et vous l'ignorez.

Vous comprendrez que ces mensonges ne font qu'augmenter nos craintes.

DRH : Je voudrais que vous me fassiez passer les informations que vous jugez nécessaires mais je ne peux pas m'immiscer dans votre société car ce n'est pas mon rôle. Mais je crois qu'il faut être clair sur les prérogatives de chacun. Votre rôle, c'est de défendre les salariés et cela vous amène à faire des choix compliqués, à sacrifier des intérimaires. C'est le choix que les syndicats ont à faire au sein des entreprises. C'est à vous d'apprécier et de voir pour sauver le plus d'emplois. S'il y a plus de travail fait à Madagascar, c'est pour sauver l'entreprise.

BP : Non, Monsieur, ce choix est fait pour satisfaire plus encore les actionnaires qui réclament toujours plus d'argent. Notre souci à nous, c'est de conserver l'activité et les emplois.

Je vous donnerai les informations. Sachez que si cela se passe mal, nous dénoncerons au niveau national les gens, les titres qui auront accepté d'être gérés via cette délocalisation. Ce n'est pas vous les décideurs ici mais néanmoins, c'est vous qui acceptez de meilleurs tarifs.

DRH : Je ne suis pas sûr ! Je n'ai pas d'informations précises sur les tarifs. C'était juste pour que ce soit plus efficace mais pas moins cher !

BP : Il y a un manque de transparence puisque la volonté de la direction c'est de faire des économies.

DRH : Elle est nécessaire lorsqu'on fait des embauches...

BP : Nous sommes rattachés à convention collective Syntec, les quelques personnes qui ont été embauchées sont au Smic !!! sans aucun avantage, pas de 13e mois, pas d'ancienneté. Notre société est en train de niveler vers le bas.

DRH : Ce que je vous propose, c'est que vous me teniez informé.

BP : Vous serez informé mais nous vous avons alerté avant qu'il ne soit trop tard.

Vous serez informé par notre biais mais également directement par les représentants du groupe avec qui nous sommes régulièrement en contact.

DRH : Merci M. Parisot, et bon courage !



Élections 2007 : pour la CGT il faut faire le choix du progrès social

Les prochaines élections, présidentielles puis législatives, sont des moments importants pour l'expression démocratique des citoyens.

A plusieurs reprises, ouvriers, employés ou cadres, les jeunes comme les retraités, ont fait la démonstration qu'il fallait compter avec leur intervention. Ce fut le cas à l'occasion de précédentes consultations politiques (élections régionales, référendum sur le Traité constitutionnel européen) ou lors de mobilisations syndicales locales ou nationales (contre la réforme des retraites en 2003, la journée de travail gratuit de la Pentecôte, la victoire contre le CPE en 2006).

En ce moment même, de nombreuses mobilisations syndicales, souvent unitaires, visent à obtenir des augmentations de salaires, à empêcher des restructurations, des licenciements qui frappent des dizaines de milliers de salariés dans les grandes ou petites entreprises. Ces mobilisations doivent se poursuivre et s'amplifier. Elles contribuent à ce que les revendications sociales soient au cœur du débat politique.

L'insécurité sociale mine la société française. Elle est d'abord la conséquence de choix économiques et sociaux, mis en œuvre depuis trop

4



nières années, ont favorisé le chômage et la précarité dans l'emploi, la baisse du pouvoir d'achat des actifs comme des retraités, un déclin de l'industrie, des services publics. Ils ont mis en cause la cohésion sociale et les capacités à répondre aux besoins sociaux.

La France s'illustre aujourd'hui par 7 millions de pauvres dont 3,2 millions de travailleurs pauvres, par une crise du logement social, des quartiers ghettoïsés, un recul de la

protection sociale, un accroissement de la souffrance au travail et de nombreuses discriminations... Dans la même période, les profits des grands groupes et la rémunération des actionnaires ont largement progressé au détriment du sort fait aux femmes et aux hommes dans la société et l'entreprise.

C'est cette situation qu'il faut changer. C'est la raison pour laquelle il est essentiel, pour la CGT, que la campagne électorale soit l'occasion d'une clarification des projets politiques dans les domaines économiques et sociaux.

Depuis l'élection présidentielle de 2002, les thèses véhiculées par l'extrême

droite sont banalisées dans certains discours politiques. En désignant des boucs émissaires, français ou immigrés, il s'agit en fait de masquer qu'une part importante des richesses produites est captée au détriment des salariés, de l'investissement utile et des politiques publiques. Ces idées sont contraires aux intérêts des salariés, aux valeurs du syndicalisme. La CGT les combat, qu'elles viennent de l'extrême droite ou de tout candidat tenté de les relayer.



La CGT alerte sur la volonté du MEDEF de parvenir, à l'issue des élections, à l'instauration d'un gouvernement totalement acquis à sa vision ultralibérale de la société et de l'économie dont les salariés et leurs libertés seraient les victimes. Les intentions déclarées de plusieurs candidats de s'attaquer au droit constitutionnel de grève dans les entreprises, les administrations et les universités, ainsi qu'à la représentation syndicale ne relèvent pas du simple débat public. Cela annonce un pouvoir brutal à l'égard de tous ceux qui n'accepteront pas une nouvelle phase dans la mise en pièces du Code du travail, des droits sociaux et des libertés fondamentales.

La CGT ne se résout pas à cette perspective.

Elle agit pour la justice sociale, pour une société solidaire où la place du travail est revalorisée par la reconnaissance des qualifications et d'un SMIC à 1 500 euros bruts tout de suite, où les salariés et leurs représentants se verront reconnaître de nouveaux droits d'intervention pour peser sur les choix de gestion dans les secteurs public et privé ; une société où le salarié n'est pas menacé d'être jeté comme un kleenex.

C'est le sens du combat de la CGT pour de nouvelles conquêtes économiques et sociales, pour un nouveau statut du travail salarié dont la « sécurité sociale professionnelle », véritable alternative aux licenciements.

Dans les domaines de l'emploi, des conditions de travail, des droits à la retraite comme pour l'accès aux droits fondamentaux en matière de santé, de logement, de transport, d'énergie, d'éducation, de culture... des réformes sont nécessaires et possibles. La CGT a de nombreuses propositions. Elles doivent faire l'objet de réelles négociations.

Pour ce faire, il est urgent d'instaurer de nouvelles règles de représentativité syndicale et le principe de l'accord majoritaire dans les négociations. Les salariés ont un urgent besoin de nouveaux droits sociaux et d'un profond renouvellement de la démocratie sociale et culturelle.

Les salariés et la jeunesse, qui aspirent au progrès social, n'ont pas à accepter les campagnes de culpabilisation de la part des plus fortunés. Ils sont en droit d'attendre une plus juste répartition des richesses et une fiscalité en faveur des revenus du travail, une réorientation de l'utilisation de l'argent public, une réelle ambition sociale dans la construction européenne. Le développement de la recherche, la modernisation des services publics, la promotion du développement durable, la préservation de l'environnement, la paix sont possibles. La France doit les promouvoir.

C'est dans cet esprit que la CGT agit en coopération avec les syndicalistes en Europe et dans le monde.

Elle intervient sur les enjeux à partir de ses prérogatives de syndicat, de son expérience et de son engagement dans les mobilisations des salariés du

public et du privé, pour faire avancer les revendications en France et au plan international. La CGT en tant qu'organisation syndicale indépendante des partis, comme du patronat et du gouvernement, n'a pas à donner de consigne de vote pour ces scrutins.

Les salariés – actifs, retraités ou privés d'emploi – représentent une majorité du corps électoral. Ils ont le plus grand intérêt à intervenir dans les débats et les choix concernant leur avenir. Malgré, parfois, le scepticisme et les déceptions, il ne faut pas laisser au monde des affaires le soin de s'occuper des affaires du monde.

Les élections doivent permettre à chaque citoyen de prendre la parole. La CGT engage les salariés à investir le terrain de la réflexion, de la participation aux échéances politiques et de l'action syndicale. Elle appelle les salariés à se syndiquer plus nombreux pour être en capacité d'assurer eux-mêmes la défense de leurs propres revendications, en toutes circonstances.

Texte adopté à l'unanimité de la Commission exécutive



L'expertise au service des élus et des CE

Les clés pour anticiper



Un groupe indépendant

Les expertises d'Apex sont rigoureuses et objectives. Leur but est de permettre aux élus des CE de disposer de tous les éléments d'intervention dans le débat avec la direction de leur entreprise et de cerner toutes les composantes d'un diagnostic pour se forger leur opinion sur la conduite à suivre.

Un outil d'aide à la décision

Les diagnostics Apex sont complets. Ils ne se cantonnent pas à la photographie ou au commentaire comptable du passé. Ils se prononcent sur l'avenir de l'entreprise, ses problèmes et ses choix. Ils donnent à tous les membres du comité les moyens nécessaires pour définir leur propre position.

Au service des comités d'entreprise

Apex offre une assistance permanente et suivie. Ses interventions sont préparées avec les CE, qui sont régulièrement tenus au courant de ses travaux. Les collaborateurs d'Apex sont disponibles pour répondre aux demandes des élus, les informer régulièrement et les conseiller autant que de besoin.

APEX RÉSULTE DE LA FUSION ENTRE A PRIME ET SOGEX-ACTE
APEX 58, quai de Jemmapes 75010 Paris - Tél. 01 53 72 00 00



Parole d'adhérent !

Le Livre Parisien revient sur la consultation portant sur la création du « Syndicat des imprimeries parisiennes » du n° 322. Voici donc les résultats définitifs de notre enquête auprès des adhérents accompagnés de quelques commentaires.



Question 1 : **98,7 % de NON**
682 NON et 9 OUI.

Question 2 : **99,4 % de NON.**
687 NON et 4 OUI.

Question 3 : **90,6 % de NON**
626 NON et 65 OUI.

BE :
Nous avons mis des années à rassembler ; ce n'est pas aujourd'hui que nous allons faire une division syndicale.

MM
Le SGLCE doit rester le principal syndicat des ouvriers des messageries.

BD
La CGT n'est forte que si elle est unie. Point de syndicat CGT bis où le tôleier s'en donnera à cœur joie pour faire régner la division.

MD
Il est vraiment inadmissible qu'aujourd'hui, notre fédération ne prenne pas en compte la base sachant que c'est elle qui lui permet d'être ce qu'elle est et qu'elle préfère cautionner des usurpateurs et les nommer à la fédération.

HT
L'union fait la force, et la division sert le patronat.

MR
Pour une unité syndicale.

FL
L'union fait la force et je pense que dans ces moments difficiles, malgré nos métiers différents, c'est l'union qui prime.

MA
Il me paraît anormal qu'il puisse y avoir 2 CGT et encore plus que les rotativistes quittent le SGLCE. Cela ne peut que plaire aux patrons avec toutes les conséquences. La création d'une base syndicale me paraît du même ressort.

DF
Le mot « unité » ne doit pas rester vain.

LS
Laisser le syndicalisme d'entreprise s'exprimer uniquement dans le corporatisme, c'est une fois de plus encourager la division tellement souhaitée par le MEDEF.

PB
L'heure n'est pas à la division mais au renforcement.

RS
Non à la division syndicale. La scission d'un syndicat en deux a toujours été au profit de l'employeur.

AE
Je suis contre la pensée unique, le contre-pouvoir d'un syndicat, c'est sa base. Oui aux divergences, oui à la contradiction, oui aux désaccords. Mais absolument contre toute forme de scission.

LN
À quoi sert de diviser la CGT, à part aider le patronat !

ML
Je suis retraité mais ces questions primordiales me touchent tout de même. La division a toujours fait le jeu du patronat. L'unité est la porte vers les victoires !

CJC
Des années de luttes syndicales nous ont démontré que seule la lutte dans l'unité paye. Les patrons doivent rigoler de voir nos divisions internes. Je suis déçu de partir à la retraite sur un tel constat.

CD
Les scissions n'apportent rien de bon, ni de nouveau. Et vu de l'extérieur, ça fait sourire !!! Les syndicalistes ne sont pas nombreux en France, on n'a pas besoin de ça.

MJL
Assez de divisions. À qui cela profite-il ?

FT
Pour un syndicat unitaire représentant les 3 secteurs, pour dépasser les corporatismes. Non à l'union à marche forcée et à une conception expansionniste du syndicalisme. Il n'y a qu'une seule CGT.

Bulletin officiel du Syndicat général du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui 75013 PARIS.
N° de Commission paritaire : 0110 S 07117.
- N° ISSN : 1269-5076.

Préresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce 75014 Paris - Tél. 01 40 47 41 01

Impression : Imprimerie nationale.

Directeur de publication et de rédaction : Elbaz Cyril.
Rédacteur en chef : Thomas Flores Guillaume.
Comité de rédaction : A. M'Saoura, M. Pavard, B. Rivet, Y. Volant.

JR
Après la lecture de l'édito et de l'interview dans le LP, je tombe de l'armoire. Ce n'est pas possible. Il faut avoir de la mémoire, quelle aurait été l'issue du conflit du PL si un « SIP » avait été sur les rangs ? Non, gommer le SGLCE, ce n'est pas possible !

AG
Pourquoi faire la scission au moment où, enfin, on arrive à un syndicat international ?

BJ
Restons ensemble, nous n'en serons que plus forts.

RP
No comment.
Unité !

LA
La division syndicale a fait ses preuves au parisien et a déjà montré ses conséquences ; cela ne fera que nous affaiblir et nous diviser.



Ras-le-bol !



« **D**ES tracts, des affiches, de la colle ! » réclame avec véhémence un militant retraité lors de l'assemblée générale du 1^{er} février 2007, devant une salle pleine à craquer de syndiqués CGT à Blanqui.

Il faut MO-BI-LI-SER, que ce soit pour le rassemblement du 8 mars devant l'ARRCO, aux négociations des complémentaires ou le 29 mars, dans la rue, pour le pouvoir d'achat.

Le ton était donné : que ce soit à la tribune, à travers les interventions de René Dewaële, le Secrétaire général, de Lionel Duquenne, le Trésorier, ou dans la salle, les propos étaient unanimes : plus que jamais, la lutte est à l'ordre du jour.

Le ras-le-bol confine à l'exaspération d'encaisser de plein fouet les rafales antisociales d'une politique désastreuse pour les retraités, que ce soit à la suite des réformes de Balladur en 1993 ou de la Loi Fillon en 2003.

Ras-le-bol de constater qu'avec l'allongement du nombre de trimestres requis de 37,5 à 40 et bientôt 41 ans de cotisations, cela rend l'âge de la retraite à 60 ans purement théorique. Et encore, à condition d'avoir encore un emploi à cet âge ; ce qui n'est pas le cas d'un salarié sur trois actuellement !

Ras-le-bol de constater qu'entre 1993 et 2005, l'indexation des pensions sur les prix et non plus sur les salaires entraîne une baisse du pouvoir d'achat de plus de 20 % et que l'écart se creuse, alors que le passage à l'euro a permis aux profiteurs d'augmenter les prix de manière scandaleuse !

Ras-le-bol de subir les conséquences de l'accord pourri signé le 13 novembre 2004 entre le MEDEF et quatre syndicats (la CFDT, FO, la CFTC et la CGC), stipulant que l'on achète désormais le point indexé sur les salaires moyens et non plus sur l'inflation, c'est-à-dire plus cher pour recevoir une pension actualisée en fonction des prix, ce qui entraînera une perte de 25 % du pouvoir d'achat dès 2012.

Ras-le-bol de subir en France, au 6^e rang de l'économie mondiale, 3 millions de chômeurs, 7 millions de travailleurs pauvres, 100 000 « sans domicile fixe », la misère des hôpitaux, des écoles alors que le salaire de certains patrons équivaut jusqu'à 500 SMIC mensuels, que le sang soit versé à torrent dans les guerres du pétrole pour que l'or coule à flots dans les poches des gavés de la terre.

Faire confiance aux syndiqués

C'est avec une attention toute particulière que l'assistance a écouté l'intervention de notre camarade Marc Norguez, secrétaire général du SGLCE, qui rappelait que la CGT avait l'intention d'intervenir dans le débat des élections présidentielles en réaffirmant les revendications des salariés. Puis, il a dressé le tableau de la situation de la profession qui lutte contre la multiplication des fermetures d'imprimeries, l'impact négatif des gratuits et des nouveaux modes de communication (Internet), la baisse du pouvoir d'achat, qui affectent le tirage des quotidiens.

Soulignant que c'est au moment où l'unité devrait prévaloir, les problèmes internes à nos syndicats s'accroissent.

Ainsi, alors que le Syndicat du Livre traverse des moments difficiles, il faut lutter contre la division et faire confiance aux syndiqués.

Avec les interventions de René Mahaud qui, au nom de l'Union fédérale des Retraités, appelait au renforcement et à la mobilisation, notamment dans la deuxième quinzaine du mois de mars et de Michel Dursen qui, dans un rapport très complet, intervenait au titre de la MNPLC et d'Audiens, les débats se sont prolongés jusque tard dans la soirée, avant les « À la » fraternels et combatifs.

Yann VOLANT

Bureau de la Surl

Président : René Dewaële

Vice-président : Michel Burguière

Secrétaire : Bernard Pasquier

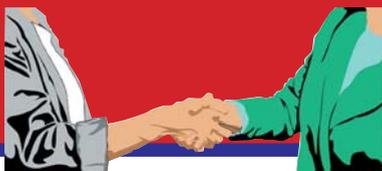
Secrétaire adjoint : Rosemarie Chauvin

Trésorier : Lionel Duquenne

Trésorier adjoint : André Carré

Conseillers technique : Michel Gaudas, René Izambard, Jean-Claude Laugeri, Robert Le Roux, Jean Lebon et Andrée Teste

Collaborateurs : Max Artaud, Joël Bordenave, Guy Ladevez et Michel Paclet



La Constitution française interdit la peine de mort

Ce mois de février – s'il n'aura pas été marqué, pour la plupart d'entre nous, par de grandes avancées politique, sociale ou revendicative – restera quand même un grand moment dans l'histoire du mouvement pour la justice, contre la peine de mort.

En effet, après la tenue du 3^e congrès mondial contre la peine de mort à Paris, du 1^{er} au 3 février, le lundi 19 février 2007 a vu le Parlement, réuni lui aussi en congrès, voter à la quasi-unanimité un nouvel article de la Constitution française, stipulant que « nul ne peut être condamné à la peine de mort ».

Ainsi, près de **vingt-six ans après la Loi Badinter**, en confirmant ce choix d'abandon définitif de la peine de mort, la France renforce la revendication d'une abolition universelle de la peine de mort. Par ce vote des parlementaires, la France devient le quarante-cinquième membre des nations abolitionnistes dans le monde. Le combat doit donc se poursuivre pour que d'autres peuples, d'autres états rejoignent ceux



qui, comme nous, n'associent pas justice avec pendaisons, électrocutions, décapitations ou injections létales. **Vingt-six ans**, c'est aussi la durée de l'enfermement inique de notre adhérent d'honneur, le journaliste américain,

Mumia Abu-Jamal dans le couloir de la mort de la prison de Green en Pennsylvanie. En effet, depuis toutes ces années, le système judiciaire américain refuse de rendre la justice à cet innocent, homme de convictions et d'engagements qui, depuis sa cellule d'isolement, réclame un nouveau procès.

Ce combat, il le mène pour lui-même mais aussi pour toutes celles et tous ceux qui sont, comme lui, victimes d'injustices. Celui qui, du fond du couloir des condamnés à mort, reste un militant engagé, continue à transmettre encore et toujours « la voix des sans voix ». Il poursuit ainsi la lutte contre l'inhumanité de cette peine dite capitale, ainsi qualifiée afin de mieux en dissimuler l'horreur.

Ce combat, Mumia le mène avec sa plume et ses idées, enfermé, dans l'Amérique du XXI^e siècle comme Auguste Blanqui le mena dans la France du XIX^e siècle, trente-trois ans durant.

8 Ainsi, de sa cellule de 9 m², il témoigne de ce qu'il sait de la reproduction des injustices faites

aux plus démunis par les systèmes judiciaires et carcéraux des États-Unis d'Amérique.

Auteur de six livres – disponibles en français – écrits dans les conditions d'un emprisonnement extrême qui brise les êtres par l'isolement et la contrainte permanente de règles déshumanisantes, il continue d'être le journaliste et l'écrivain libre de ses pensées. Il demeure, envers et contre tous les pouvoirs, le pourfendeur des injustices d'une Amérique qui continue à pratiquer le meurtre d'état.

Ce combat pour la vie et la justice, Mumia Abu-Jamal ne peut les mener que grâce à la solidarité internationale qui, par deux fois, lui a permis d'échapper aux ordonnances d'exécution.

Aujourd'hui, cette solidarité et la mobilisation qui l'accompagne sont plus que jamais nécessaires pour lui permettre d'obtenir un nouveau procès et enfin, de recouvrer la liberté.

Ce combat mené par cet innocent pour la justice, la conquête de droits nouveaux, la libération des êtres humains de toutes servitudes, le SGLCE en fait le sien parce que nous en partageons les valeurs.

Aussi, appelons-nous une nouvelle fois, les adhérents à exprimer leur solidarité et leur soutien pour que Mumia Abu-Jamal – notre adhérent d'honneur depuis 2001 – dispose des moyens nécessaires afin d'assurer enfin sa défense au sein du système judiciaire « made in USA ».

Nous invitons donc celles et ceux qui le peuvent à soutenir Mumia Abu-Jamal en :

- organisant des collectes de solidarité ;
- achetant ses livres, dont la dernière œuvre publiée aux éditions Le Temps des Cerises, s'intitule *Une vie dans le parti des Black Panthers* ;
- acquérant auprès de « Solidarité Mumia » (43, boulevard de Magenta, Paris 10^e) pour 5 euros, la publication Mumia Abu-Jamal : l'affaire qui accuse la justice américaine.

Guillaume Thomas Flores



Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Février 2007	114,55	+ 0,2	+ 1,0
Janvier 2007	114,34	- 0,3	+ 1,2
Decembre 2006	114,73	+ 0,2	+ 1,5
Novembre 2006	114,47	+ 0,1	+ 1,4
Octobre 2006	114,34	- 0,2	+ 1,1
Septembre 2006	114,59	- 0,2	+ 1,2
Août 2006	114,85	+ 0,3	+ 1,9
Juillet 2006	114,46	- 0,1	+ 1,9
Juin 2006	114,65	—	+ 1,9
Mai 2006	114,66	+ 0,4	+ 2,1
Avril 2006	114,16	+ 0,4	+ 1,7
Mars 2006	113,69	+ 0,3	+ 1,5
Février 2006	113,36	+ 0,4	+ 1,8

Source : Insee

Salaires

Salaire minimum

■ Smic au 1^{er} juillet 2006 (salaire en dessous duquel aucun salarié ne doit être payé). 8,27 € brut/heure ;

1 254,31 € sur la base légale de 35 heures.

Horaire collectif de 39 heures :

– Mensuel brut avec majoration de salaire de 25 % de la 36^e à la 39^e heures : 1433,47 €

– Mensuel brut avec majoration de salaire de 10 % de la 36^e à la 39^e heures : 1411,97 €

– Jeunes salariés :

16 ans : 6,62 € ; 17 ans : 7,44 €.

– Après 6 mois de travail dans une profession ou à 18 ans : 8,27 €.

Pension d'invalidité

Maxi. par an :

30 % : 9 320,40 €

50 % : 15 534 €

Tierce personne : 11 785,83 € par an

Préretraites

Garantie minimale journalière

– Préretraite AS-FNE et préretraite amiante :

28,40 €

Plafond sécurité sociales

Mensuel : 2 682 € par mois, 32 184 € par an.

Handicapés

Allocation d'éducation spéciale : 117,72 €/mois

Complément : 1^{er} cat. : 88,29 € ; 2^e cat. :

239,12 € ; 3^e cat. : 338,44 €

Allocation adulte handicapé : 610,28 €